



Séjour du social

Cette prime de **183€** vient d'être enfin officialisée, aux professionnels de la filière socio-éducative du secteur privé, par un accord collectif du 02 mai, agréé par un arrêté du 17 juin 2022 et publié au Journal officiel du 23 juin 2022.

Reste maintenant à s'attaquer aux bas salaires, au manque de personnel et à étendre le versement de cette prime à certains professionnels qui en demeurent toutefois exclus.



Amnésie ??!

Les réclamations formulées par les salarié.e.s en CSE font très souvent l'objet de réponses imprécises ou évasives de la part de la direction. Nous avons interpellé l'employeur afin qu'il s'engage à davantage de rigueur dans la formulation de ses réponses. Nous avons eu comme réponse qu'il s'engageait à mettre « la qualité du dialogue social à l'ordre du jour d'un prochain CSE ». **Il faut croire que les préoccupations des salarié.e.s ne sont pas si importantes, puisqu'à ce jour, toujours rien, aucune évolution...**

RPS – Diminuer les risques !

C'est pas faute de le remettre sur le tapis quasiment à chaque instance : c'est en améliorant l'organisation du travail que les **Risques Psycho-Sociaux** diminuent. Pour autant, quid de l'accompagnement des salariés à la réorganisation du siège ? Quid du poison des rumeurs ? Du manque de communication et de transversalité, pourtant générateurs de stress ?

→ <https://www.inrs.fr/dms/inrs/CataloguePapier/ED/TI-ED-6251/ed6251.pdf>



Euphémisme, mon amour

On ne pensait pas que le monde associatif en serait affecté. Mais il faut croire que oui désormais. Ne dites plus « **Souffrance au travail** », mais « **Qualité de vie au Travail** » : nouvelle coquetterie de la direction en **Négo** ! L'objectif ? Produire une charte qui précise au « *manager qu'il faut dire bonjour en arrivant !* ». Puissant, non ?

60 ans...

Il y a encore un an, c'était le **financement des retraites** qui rendait obligatoire de devoir passer à la retraite par points.

Désormais le gouvernement voudrait plutôt dégager des marges de financement pour d'autres besoins que la retraite : la dépendance, voire l'éducation.

C'est un jeu de dupes ! Les cotisations sociales accumulées pour financer les retraites doivent servir pour nos retraites.

💔 *60 ans, c'est aussi l'âge de COALLIA : que penser des tristes 'goodies' en plastique qui ont remplacé l'idée d'une célébration conviviale, où l'occasion de se retrouver après ces deux années de crise sanitaire aurait été des plus heureuses pour remettre un peu d'humain dans nos difficiles quotidiens ? L'humanisme et la solidarité, c'est écrit partout à côté du logo de Coallia, mais on n'en voit plus tellement la couleur quand on est « salarié.e au service des plus fragilisés »*

LA RETRAITE ?

